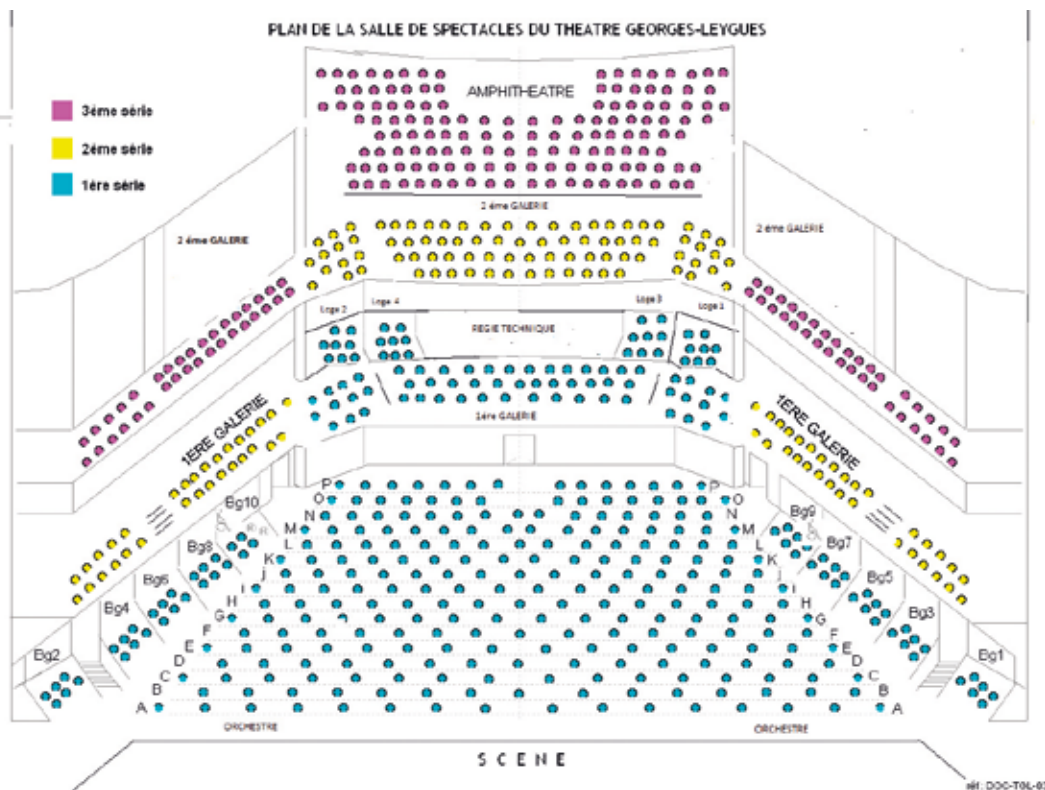


PLAN DE SALLE

Répartition des séries au Théâtre Georges-Leygues :
1^{re} série = orchestre, baignoires, 1^{re} galerie face, loges
2^e série = 1^{re} galerie côté, 2^e galerie face
3^e série = 2^e galerie côté, amphithéâtre



Le Théâtre Georges-Leygues est accessible aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite : ascenseur, toilettes et compartiment/baignoire adaptés au premier niveau de la salle ; la réservation au préalable est indispensable.

Un vestiaire gratuit est à la disposition du public.

Dans la salle de spectacle :

- les téléphones doivent être éteints ;
- il est interdit de fumer, boire ou manger, et d'enregistrer ou de photographier les représentations.

Pour le respect des artistes et du public, les représentations commencent à l'heure indiquée. Dès le début de la séance, les places numérotées des retardataires ne sont plus garanties et dans certains cas (clauses contractuelles), l'accès à la salle ne sera plus autorisé.

Les séries concernent le placement numéroté de la salle de spectacle du Théâtre Georges-Leygues. Le placement libre concerne le Théâtre Georges-Leygues, la salle de spectacle du Centre culturel ou un autre espace public investi.

TARIFS INDIVIDUELS PAR SPECTACLE	●			◆			★
	1 ^{re} série	2 ^e série	3 ^e série	1 ^{re} série	2 ^e série	3 ^e série	Toutes séries ou placement libre
ADULTES							
Tarif plein	25 €	20 €	15 €	20 €	16 €	12 €	12 €
Pass'Culture ⁽¹⁾ , groupes à partir de 10 personnes, C.E ⁽¹⁾ , C.O.S ⁽¹⁾ , associations, occupant un strapontin au théâtre, accompagnant d'une personne en situation de handicap	22 €	17 €	12 €	17 €	13 €	9 €	9 €
Abonnement « Acte 1 » de 4 spectacles à 10 spectacles maximum	21 €	16 €	11 €	16 €	12 €	8 €	hors abonnement
Demandeurs d'emploi ⁽¹⁾ , bénéficiaires du RSA ⁽¹⁾ , moins de 25 ans ⁽¹⁾ , intermittents ⁽¹⁾ , en situation de handicap ⁽¹⁾	9 €			6 €			6 €
Publics empêchés ⁽²⁾	3 €			3 €			3 €
SCOLAIRES, ÉTUDIANTS NON SALARIÉS⁽¹⁾							
Scolaires (écoliers, collégiens, lycéens). Étudiants non-salariés ⁽¹⁾	9 €			6 €			6 €
Abonnement « Jeune Premier » de 4 spectacles à 8 spectacles maximum	5 €						hors abonnement
SÉANCES SCOLAIRES EN PLACEMENT LIBRE							
Collégiens, lycéens	4 €						
Exonération pour l'encadrement à concurrence de 1 adulte pour 8 élèves							
SPECTACLES JEUNE PUBLIC EN PLACEMENT NUMÉROTÉ - TARIFS PAR PERSONNE							
Tarif individuel adulte et enfant	4,5 €						
Forfait Famille à partir de 3 personnes	4 €						
Séances scolaires : élève	2,5 €						
Séances scolaires : 1 accompagnateur pour 8 élèves	exonéré						
PRESTATIONS DE BILLETTERIE PAYANTES Pour les séances tout public en placement numéroté ou libre et par billet édité :							
Duplicata de billet abonnement ou hors abonnement	0,5 €						
Échange de billet de spectacle hors abonnement	0,5 €						
Édition de billet pour un spectacle hors programmation municipale, avec convention de partenariat	1,5 €						

⁽¹⁾ tarifs réduits applicables sur présentation du justificatif correspondant.

⁽²⁾ bénéficiaires des associations villeneuvoises œuvrant pour la réinsertion de personnes en difficulté sociale ou professionnelle. À concurrence de 10 places par association et par spectacle, dans la limite des places disponibles.

Informations complémentaires concernant les formules d'abonnements « Acte 1 » et « Jeune Premier »
Dans la limite des places disponibles et du nombre de spectacles autorisés par formule :

- pour le rajout d'un spectacle en cours de saison, les tarifs seront maintenus,
- les échanges de spectacles dans la même formule sont possibles et gratuits.

Cette opération devra s'effectuer au plus tard le soir du spectacle concerné par l'annulation.

LE SERVICE BILLETTERIE VOUS ACCUEILLE

- lundi, jeudi et vendredi de 13 h 45 à 17 h 30,
- mardi et mercredi de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 17 h 30, et 45 minutes avant le début de chaque spectacle sur le lieu de représentation.

Pour les séances programmées le samedi ou le dimanche, accueil de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30, et 45 minutes avant le début de chaque spectacle sur le lieu de représentation.

Les abonnements pourront être souscrits à partir du lundi 9 septembre 2019 au matin, dans la limite du nombre d'abonnés autorisé pour chaque représentation, au guichet du Théâtre ou via le site web de la Ville : www.ville-villeneuve-sur-lot.fr

Les réservations et ventes guichet hors abonnement débuteront le mercredi 18 septembre 2019 pour tous les spectacles.

Les réservations par téléphone ou e-mail restent valables trois jours à partir de la date d'enregistrement.

Le règlement peut s'effectuer directement au guichet du Théâtre, par courrier (chèque à l'ordre du Théâtre Georges-Leygues) ou par vente à distance carte bancaire via téléphone. Pour l'envoi des places, veuillez joindre une enveloppe affranchie (minimum 22 cm x 11 cm), à l'adresse souhaitée.

Modes de règlement acceptés : espèces, chèque à l'ordre du Théâtre Georges-Leygues, chèque-vacances, chèque-culture, carte bancaire.

La billetterie en ligne est également accessible depuis le site de la Ville : www.ville-villeneuve-sur-lot.fr

PENSEZ AU CO-VOITURAGE !

Nous pouvons vous mettre en contact avec d'autres spectateurs si vous ne pouvez pas vous déplacer.

- Vous souhaitez assister à un spectacle, mais vous ne possédez pas de moyen de transport ? Appelez-nous !

Nous vous mettrons en contact avec un autre spectateur habitant à côté de chez vous.

- Vous venez avec votre véhicule au Théâtre et vous pouvez transporter une ou plusieurs personnes ? Informez-nous.

Nous vous mettrons en contact avec des personnes n'ayant pas de moyen de transport.

Pour nous contacter :

Théâtre Georges-Leygues - service billetterie
Boulevard de la République - 47300 Villeneuve-sur-Lot

Tél. : 05 53 40 49 49
tgl.billetterie@mairie-villeneuvesurlot.fr

POUR LE THÉÂTRE

Emmanuelle Delbosq, directrice et programmatrice / Paula Frutuoso, chargée d'administration / Safia Boukhari, chargée d'administration et de l'action culturelle / Thierry Zanovello, responsable service billetterie / Aïcha Seghairia, assistante billetterie / Christophe Liénard et Joël Conduché, régisseurs généraux / Bruno Roucou, régisseur lumière / Patrick Wolter, régisseur son / David Bouget, Éric Bouyssonnier, Éric Carayon, Philippe Rivière et Michel Dario, techniciens / Françoise Marsaleix, chargée du secrétariat, de la distribution, du catering et de l'accueil des artistes / Maguy Pinzin, chargée de la distribution, de l'affichage et de l'accueil du public. L'équipe des vacataires de salle, ouvrières, ouvriers et contrôleurs.

POUR LA MAIRIE DE VILLENEUVE-SUR-LOT

Patrick Cassany, maire
Béatrice Delléa, adjointe en charge de la Culture

POUR LA DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

Dominique Monnoyeur, directeur des Affaires culturelles et ses collaboratrices : Françoise Lacoste et Valérie de Gouzel / Michel Leboucq, responsable de l'équipe technique / Isabelle Monmarchon, médiatrice culturelle.

Remerciements aux services municipaux, collectivités partenaires, acteurs associatifs, agences et réseaux professionnels, personnels et représentants de l'Éducation nationale.

Sont partenaires de la saison 2019-2020 : Les Jeunes Villeneuvois, Voix du Sud, Les Amis de la Danse, la librairie Livresse, les services culturels de la CAGV, l'OCCE 47, le Réseau 535, l'Office de Tourisme du Grand Villeneuvois et la Banque Populaire.

Directrice de la publication / Emmanuelle Delbosq
Conception graphique / Érvé Brisse
Impression / Art & Caractère à Lavaur

Programme édité à 18 000 exemplaires
DOC-TH-2019-09-V8